

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 01/2021

Réunion du 10 février 2021

Le 10 février 2021, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

14/01/2021

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
COURIVAUD Bernadette
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
FOURRÉ Daniel
ROULLET Dominique
AUDRY Régine
AUZON Philippe
CHAMPAGNE Dominique
DEBONO Yves
DURAND Etienne
DURANT Frédéric
GONTHIER Gilles
GRESSET François
GRIMONT Amanda
GROSJEAN Pierre
MAIA Filipe
PERAS Sébastien
TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAUSSE Fabien
CHOLLET Fabrice
COSYNS Louis
DAGHER Roger
DE BARTILLAT Nathalie
GUIBLIN Pierre
LALLIER Annie
PIETU Delphine
RICHER Marie-Pierre
RIOTTE Emmanuel
RIVET Michelle
SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

CHOLLET Fabrice
GUIBLIN Pierre
LALLIER Annie
RIVET Michelle
RIOTTE Emmanuel

Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Le Dunois
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC La Septaine
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

-
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Trois Provinces
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

-
FOURRÉ Daniel
COURIVAUD Bernadette
FOURRÉ Daniel
ROULLET Dominique
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

Point n°1

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 16 décembre 2020

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le procès-verbal du comité syndical du 16 décembre 2020, joint à la présente délibération.

VOTE :

Pour : 33 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 18 voix et 15 délégués de CDC représentant 15 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

 **Berry**
numérique
Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 02/2021

Réunion du 10 février 2021

Date de convocation :

14/01/2021

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
 COURIVAUD Bernadette
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 FOURRÉ Daniel
 ROULLET Dominique
 AUDRY Régine
 AUZON Philippe
 CHAMPAGNE Dominique
 DEBONO Yves
 DE BARTILLAT Nathalie
 DURAND Etienne
 DURANT Frédéric
 GONTHIER Gilles
 GRESSET François
 GRIMONT Amanda
 GROSJEAN Pierre
 MAÏA Filipe
 PERAS Sébastien
 TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAUSSE Fabien
 CHOLLET Fabrice
 COSYNS Louis
 DAGHER Roger
 GUIBLIN Pierre
 LALLIER Annie
 PIETU Delphine
 RICHER Marie-Pierre
 RIOTTE Emmanuel
 RIVET Michelle
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

CHOLLET Fabrice
 GUIBLIN Pierre
 LALLIER Annie
 RIVET Michelle
 RIOTTE Emmanuel

Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
 Délégué de la CDC Le Dunois
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Délégué de la CDC La Septaine
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

-
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

-
 FOURRÉ Daniel
 COURIVAUD Bernadette
 FOURRÉ Daniel
 ROULLET Dominique
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

Point n°2

Envoyé en préfecture le 11/02/2021
Reçu en préfecture le 11/02/2021
Affiché le
ID : 018-200041481-20210210-CS02_2021-DE

Approbation du compte de gestion 2020

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relative à l'exercice 2020 a été réalisée par le Payeur départemental du Cher et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif du syndicat mixte Berry Numérique ;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du Payeur ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le compte de gestion du Payeur pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes au compte administratif du syndicat pour le même exercice.

VOTE :

Pour : 34 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 18 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix



PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 03/2021

Réunion du 10 février 2021

Date de convocation :

14/01/2021

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
 COURIVAUD Bernadette
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 FOURRÉ Daniel
 ROULLET Dominique
 AUDRY Régine
 AUZON Philippe
 CHAMPAGNE Dominique
 DEBONO Yves
 DE BARTILLAT Nathalie
 DURAND Etienne
 DURANT Frédéric
 GONTHIER Gilles
 GRESSET François
 GRIMONT Amanda
 GROSJEAN Pierre
 MAIA Filipe
 PERAS Sébastien
 TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAUSSE Fabien
 CHOLLET Fabrice
 COSYNS Louis
 DAGHER Roger
 GUIBLIN Pierre
 LALLIER Annie
 PIETU Delphine
 RICHER Marie-Pierre
 RIOTTE Emmanuel
 RIVET Michelle
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

CHOLLET Fabrice
 GUIBLIN Pierre
 LALLIER Annie
 RIVET Michelle
 RIOTTE Emmanuel

Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
 Délégué de la CDC Le Dunois
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Délégué de la CDC La Septaine
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Pays de Néronde
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

FOURRÉ Daniel
 COURIVAUD Bernadette
 FOURRÉ Daniel
 ROULLET Dominique
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

Point n°3**Approbation du compte administratif 2021****Le Comité Syndical,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°CS 04/2020 du 4 février 2020 relative au vote du budget primitif 2019, conformément au cadre comptable ;

Vu la délibération n°CS 31/2020 du 16 octobre 2020 relative au vote de la décision modificative n°1, conformément au cadre comptable ;

M Patrick BARNIER, ayant dressé le compte administratif 2020 ;

Considérant que le président du Comité syndical s'est retiré au moment du vote, et que M Daniel FOURRE assure la présidence ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2020 dressé par le Payeur ;

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'arrêter le compte administratif 2020 du syndicat :**

Le résultat du compte administratif 2020 :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	14 798 375,43 €	2 869 401,24 €
Dépenses	18 139 531,09 €	2 468 498,42 €
Résultats de l'exercice	-3 341 155,66 €	400 902,82 €
Résultats antérieurs	9 501 862,14 €	2 625 805,73 €
Résultats cumulé	6 160 706,48 €	3 026 708,55 €
Restes à réaliser		
Dépenses	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €
Solde restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
Solde d'exécution	6 160 825,63 €	3 026 708,55 €
Affectation du résultat		
Résultat du fonctionnement reporté		3 026 708,55 €
Résultat de l'investissement reporté	6 160 825,63 €	

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le

ID : 018-200041481-20210210-CS03_2021-DE

- **d'adopter le compte administratif annexé.**

VOTE :

Pour : 31,75 voix (7 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 15,75 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix



Siret 200 041 481 00017

DANIEL FOURRE

VICE-PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 04/2021

Réunion du 10 février 2021

Date de convocation :

14/01/2021

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
 COURIVAUD Bernadette
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 FOURRÉ Daniel
 ROULLET Dominique
 AUDRY Régine
 AUZON Philippe
 CHAMPAGNE Dominique
 DEBONO Yves
 DE BARTILLAT Nathalie
 DURAND Etienne
 DURANT Frédéric
 GONTHIER Gilles
 GRESSET François
 GRIMONT Amanda
 GROSJEAN Pierre
 MAIA Filipe
 PERAS Sébastien
 TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAUSSE Fabien
 CHOLLET Fabrice
 COSYNS Louis
 DAGHER Roger
 GUIBLIN Pierre
 LALLIER Annie
 PIETU Delphine
 RICHER Marie-Pierre
 RIOTTE Emmanuel
 RIVET Michelle
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

CHOLLET Fabrice
 GUIBLIN Pierre
 LALLIER Annie
 RIVET Michelle
 RIOTTE Emmanuel

Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
 Délégué de la CDC Le Dunois
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Délégué de la CDC La Septaine
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

-
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

-
 FOURRÉ Daniel
 COURIVAUD Bernadette
 FOURRÉ Daniel
 ROULLET Dominique
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine



Point n°4

Budget primitif 2021

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 11 de la loi d'orientation n°92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu la délibération n° CS 34/2020 du 16 décembre 2020 adoptant le débat d'orientation budgétaire ;

Vu les statuts du syndicat fixant les contributions de fonctionnement ;

Vu le projet de budget primitif 2021 ;

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M4 et en particulier celles relatives à l'affectation du résultat ;

Vu les résultats figurant au compte administratif 2020 approuvé ce même jour ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le montant des recettes et des dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans le budget primitif 2021 de Berry Numérique tel qu'il est annexé à la présente délibération soit en section de fonctionnement **9 961 759,05 €** et en section d'investissement **36 836 858,48 €**;
- **de reporter** à la section de fonctionnement à l'article 002 l'excédent de **3 026 708,55 €** ;
- **de reporter** à la section d'investissement à l'article 001 l'excédent de **6 160 706,48 €**;
- **d'autoriser** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **d'approuver** les modifications des crédits de paiements suivants pour l'autorisation de programme « **Mise en œuvre SDTAN phase 1** » :

	Montant voté	Modificati	
CP 2015	83 778,06 €	0,00 €	83 778,06 €
CP 2016	775 282,65 €	0,00 €	775 282,65 €
CP 2017	6 673 322,25 €	0,00 €	6 673 322,25 €
CP 2018	12 015 940,40 €	0,00 €	12 015 940,40 €
CP 2019	19 007 954,86 €	0,00 €	19 007 954,86 €
CP 2020	30 070 965,55 €	-13 833 313,78 €	16 237 651,77 €
CP 2021	25 000 000,00 €	4 220 000,00 €	29 220 000,00 €
CP 2022	2 372 756,23 €	9 613 313,78 €	11 986 070,01 €
TOTAL	96 000 000,00 €	0,00 €	96 000 000,00 €

Les crédits de paiement 2021 sont repartis de la façon suivante :

- Compte 2031 : 120 000 €
- Compte 2315 : 29 100 000 €

Et les crédits de paiement en 2022 sont prévus au compte 2315 à hauteur de :
11 986 070,01 €

- **de créer** une autorisation de programme « **Mise en œuvre DSP phase 2** » **d'un montant de 57 000 000 €** et **de répartir** ainsi les crédits de paiement (CP) sur la période de 2021 à 2025 :

	Montant proposé
CP 2021	3 000 000,00 €
CP 2022	7 500 000,00 €
CP 2023	22 000 000,00 €
CP 2024	15 000 000,00 €
CP 2025	9 500 000,00 €
TOTAL	57 000 000,00 €

Les crédits de paiement de 2021 jusqu'à 2025 sont prévus au compte 2764.

- **d'approuver** le budget primitif, tel qu'annexé à la présente délibération;

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le

ID : 018-200041481-20210210-CS04_2021-DE



VOTE :

Pour : 34 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 18 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE



Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 05/2021

Réunion du 10 février 2021

Date de convocation :

14/01/2021

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
COURIVAUD Bernadette
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
FOURRÉ Daniel
ROULLET Dominique
AUDRY Régine
AUZON Philippe
CHAMPAGNE Dominique
DEBONO Yves
DE BARTILLAT Nathalie
DURAND Etienne
DURANT Frédéric
GONTHIER Gilles
GRESSET François
GRIMONT Amanda
GROSJEAN Pierre
MAIA Filipe
PERAS Sébastien
TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAUSSE Fabien
CHOLLET Fabrice
COSYNS Louis
DAGHER Roger
GUIBLIN Pierre
LALLIER Annie
PIETU Delphine
RICHER Marie-Pierre
RIOTTE Emmanuel
RIVET Michelle
SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

CHOLLET Fabrice
GUIBLIN Pierre
LALLIER Annie
RIVET Michelle
RIOTTE Emmanuel

Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Délégué de la CDC Le Dunois
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC La Septaine
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
-
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Trois Provinces
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
-
FOURRÉ Daniel
COURIVAUD Bernadette
FOURRÉ Daniel
ROULLET Dominique
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine



Point n°5

Attribution d'une délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à la maintenance et à l'exploitation de la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher

Le Comité Syndical,

Vu les articles L.1410-1 et suivants, L.1411-1 et suivants, L.1411-4 et L.1425-1 du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 26 juin 2012 du Conseil Départemental du Cher portant approbation du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Département du Cher ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Département de l'Indre ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 23 septembre 2019 sur le projet de délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à l'exploitation et à la maintenance de la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher ;

Vu l'avis favorable de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) en date du 11 octobre 2019 sur le projet de délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à l'exploitation et à la maintenance de la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher ;

Vu la délibération CS 27/2019 du 11 octobre 2019 approuvant la convention de groupement d'autorités concédantes entre le SMO Berry Numérique et le SMO RIP 36;

Vu la délibération CS26/2019 du 11 octobre 2019 approuvant le principe d'une délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à l'exploitation et à la maintenance de la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher, dans le cadre d'un groupement d'autorités concédantes formé avec le SMO RIP 36 ;

Vu l'appel d'appel public à la concurrence du 12 décembre 2019 ;

Vu la décision de la commission de délégation de service public et son avis du 14 avril 2020 validant les quatre candidatures ;

Vu la décision de la commission de délégation de service autorisant le Président à négocier avec les quatre candidats ,

Vu le rapport d'analyse de l'offre 2, et les courriers informant deux des candidats de la non poursuite des négociations du 15 juillet 2020 ;

Vu les offres finales remises le 23 septembre 2020 ;

Vu le rapport détaillé d'analyse des offres joint à la présente délibération ;

Considérant que l'offre du groupement composé de l'entreprise Axione et du fonds d'investissement professionnel spécialisé BTP Impact Local représenté par sa société de gestion, Vauban Infrastructure Partners est la mieux-disante ;

Vu le projet de contrat de la délégation de service public négocié avec le groupement composé de l'entreprise Axione et du fonds d'investissement professionnel spécialisé BTP Impact Local représenté par sa société de gestion, Vauban Infrastructure Partners, annexé à la présente délibération ;

Considérant que la convention de groupement d'autorités concédantes susvisée prévoit que le contrat de délégation de service public est signé par le SMO Berry Numérique en tant que coordonnateur ;

Considérant que la convention de groupement d'autorités concédantes susvisée prévoit que le SMO Berry Numérique est chargé en tant que coordonnateur, au nom et pour le compte des parties, de suivre et de contrôler l'exécution du contrat de délégation de service public, dans les conditions fixées par ladite convention de groupement ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver le choix du groupement composé de l'entreprise Axione et du fonds d'investissement professionnel spécialisé BTP Impact Local représenté par sa société de gestion, Vauban Infrastructure Partners, comme Délégataire de la Convention de délégation de service public concessive relative à la conception, à l'établissement, à l'exploitation et à la maintenance de la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher, étant précisé qu'une société *ad hoc* se substituera dans les droits et obligations du groupement au titre de la Convention, conformément à l'article 4.1 de la Convention ;
- d'approuver le projet de Convention de délégation de service public concessive relative à la conception, à l'établissement, à l'exploitation et à la maintenance de la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher à conclure avec le Délégataire et ses annexes ;
- d'autoriser le Président à signer la Convention de délégation de service public concessive relative à la conception, à l'établissement, à l'exploitation et à la maintenance de la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher et ses annexes, et tout document nécessaire à son exécution, et de prendre toutes mesures nécessaires et signer tout acte ou document utile à l'exécution de ladite convention de DSP ;
- d'autoriser le Président à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le

ID : 018-200041481-20210210-CS05_2021-DE



VOTE :

Pour : 34 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 18 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE



Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 06/2021

Réunion du 10 février 2021

Date de convocation :

14/01/2021

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
 COURIVAUD Bernadette
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 FOURRÉ Daniel
 ROULLET Dominique
 AUDRY Régine
 AUZON Philippe
 CHAMPAGNE Dominique
 DEBONO Yves
 DE BARTILLAT Nathalie
 DURAND Etienne
 DURANT Frédéric
 GONTHIER Gilles
 GRESSET François
 GRIMONT Amanda
 GROSJEAN Pierre
 MAIA Filipe
 PERAS Sébastien
 TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAUSSE Fabien
 CHOLLET Fabrice
 COSYNS Louis
 DAGHER Roger
 GUIBLIN Pierre
 LALLIER Annie
 PIETU Delphine
 RICHER Marie-Pierre
 RIOTTE Emmanuel
 RIVET Michelle
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

CHOLLET Fabrice
 GUIBLIN Pierre
 LALLIER Annie
 RIVET Michelle
 RIOTTE Emmanuel

Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
 Délégué de la CDC Le Dunois
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Délégué de la CDC La Septaine
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

-
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

-
 FOURRÉ Daniel
 COURIVAUD Bernadette
 FOURRÉ Daniel
 ROULLET Dominique
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

Point n°6

Avenant n°1 à la convention de groupement d'autorités concédantes avec le RIP 36

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.1410-1 et suivants et L.1411-1 et suivants ;

Vu le code de la commande publique notamment les articles L. 3112-1 à L. 3112-4 ;

Vu la délibération CS 27/2019 du 11 octobre 2019 autorisant le président à signer la convention de groupement d'autorités concédantes avec le RIP 36 afin de mener conjointement la procédure d'attribution et l'exécution de la convention de délégation de service public relative à la phase 2 du déploiement fibre optique ;

Considérant qu'il convient d'établir un avenant comme prévu à la convention, de manière concomitante à la signature de la DSP afin de préciser les modalités d'exécution de la Convention par le groupement d'autorités concédantes de façon à tenir compte des stipulations de la Convention de DSP ;

Considérant qu'une nouvelle version de la Convention acte ces modifications, et se substitue à la précédente ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de l'avenant n°1 à la convention annexé à la présente délibération,
- **d'autoriser** le Président à signer ce document et toute pièce associée.

VOTE :

Pour : 34 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 18 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix


Siret 200 041 481 00017
PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 07/2021

Réunion du 10 février 2021

Date de convocation :

14/01/2021

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
 COURIVAUD Bernadette
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 FOURRÉ Daniel
 ROULLET Dominique
 AUDRY Régine
 AUZON Philippe
 CHAMPAGNE Dominique
 DEBONO Yves
 DE BARTILLAT Nathalie
 DURAND Etienne
 DURANT Frédéric
 GONTHIER Gilles
 GRESSET François
 GRIMONT Amanda
 GROSJEAN Pierre
 MAIA Filipe
 PERAS Sébastien
 TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAUSSE Fabien
 CHOLLET Fabrice
 COSYNS Louis
 DAGHER Roger
 GUIBLIN Pierre
 LALLIER Annie
 PIETU Delphine
 RICHER Marie-Pierre
 RIOTTE Emmanuel
 RIVET Michelle
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

CHOLLET Fabrice
 GUIBLIN Pierre
 LALLIER Annie
 RIVET Michelle
 RIOTTE Emmanuel

Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
 Délégué de la CDC Le Dunois
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Délégué de la CDC La Septaine
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 -
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
 -
 FOURRÉ Daniel
 COURIVAUD Bernadette
 FOURRÉ Daniel
 ROULLET Dominique
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

Point n°7

Convention de financement avec la Région Centre-Val de Loire pour la DSP phase 2

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Cher ;

Vu la délibération C05/2021 du 10 février 2021 attribuant une délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à la maintenance et à l'exploitation de la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher ;

Considérant qu'afin de financer le déploiement de la fibre dans cette phase 2, une participation à la Région Centre-Val-de-Loire a été demandée ;

Considérant que la Région Centre-Val-de-Loire ayant répondu favorablement à cette demande une convention de financement est nécessaire ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver le contenu de la convention annexée à la délibération,
- d'autoriser le Président à signer cette convention et tout document associé.

VOTE :

Pour : 34 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 18 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE



Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 08/2021

Réunion du 10 février 2021

Date de convocation :

14/01/2021

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
 COURIVAUD Bernadette
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 FOURRÉ Daniel
 ROULLET Dominique
 AUDRY Régine
 AUZON Philippe
 CHAMPAGNE Dominique
 DEBONO Yves
 DE BARTILLAT Nathalie
 DURAND Etienne
 DURANT Frédéric
 GONTHIER Gilles
 GRESSET François
 GRIMONT Amanda
 GROSJEAN Pierre
 MAIA Filipe
 PERAS Sébastien
 TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAUSSE Fabien
 CHOLLET Fabrice
 COSYNS Louis
 DAGHER Roger
 GUIBLIN Pierre
 LALLIER Annie
 PIETU Delphine
 RICHER Marie-Pierre
 RIOTTE Emmanuel
 RIVET Michelle
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

CHOLLET Fabrice
 GUIBLIN Pierre
 LALLIER Annie
 RIVET Michelle
 RIOTTE Emmanuel

Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
 Délégué de la CDC Le Dunois
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Délégué de la CDC La Septaine
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 -
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
 -
 FOURRÉ Daniel
 COURIVAUD Bernadette
 FOURRÉ Daniel
 ROULLET Dominique
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

Point n°8

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le

ID : 018-200041481-20210210-CS08_2021-DE

Validation du dépôt de dossier FSN

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Cher ;

Vu la délibération C05/2021 du 10 février 2021 attribuant d'une délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à la maintenance et à l'exploitation de la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher ;

Considérant que ce projet est éligible à un financement de l'Etat ;

Vu le dépôt de dossier préliminaire du 11 septembre 2020 et sa demande complémentaire du 2 décembre 2020 dans le cadre du plan de relance ;

Vu l'accord de principe des Ministres en charge du dossier du 15 janvier 2021;

Considérant qu'il convient de déposer un dossier complet de réponse à l'appel à projet « réseaux d'initiative publique » du Plan France Très Haut Débit avant le 15 février ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'autoriser** le Président à déposer un dossier d'appel à projet « réseaux d'initiative publique » du Plan France Très Haut Débit pour la phase 2;
- **d'autoriser** le Président à signer tous les documents associés à cette demande.

VOTE :

Pour : 34 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 18 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE



Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 09/2021

Réunion du 10 février 2021

Date de convocation :

14/01/2021

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
COURIVAUD Bernadette

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

ROULLET Dominique

AUDRY Régine

AUZON Philippe

CHAMPAGNE Dominique

DEBONO Yves

DE BARTILLAT Nathalie

DURAND Etienne

DURANT Frédéric

GONTHIER Gilles

GRESSET François

GRIMONT Amanda

GROSJEAN Pierre

MAIA Filipe

PERAS Sébastien

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAUSSE Fabien

CHOLLET Fabrice

COSYNS Louis

DAGHER Roger

FOURRÉ Daniel

GUIBLIN Pierre

LALLIER Annie

PIETU Delphine

RICHER Marie-Pierre

RIOTTE Emmanuel

RIVET Michelle

SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

GUIBLIN Pierre

RIVET Michelle

RIOTTE Emmanuel

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la Région Centre-Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

-

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué de la Région Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Trois Provinces

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

-

COURIVAUD Bernadette

ROULLET Dominique

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine



Point n°9

Avenant n°3 à la convention de financement avec la Communauté de communes Vierzon Sologne Berry

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Cher;

Vu la délibération n°CS 05/2017 du 8 mars 2017 formalisant les relations financières entre Berry Numérique et la communauté de communes Vierzon Sologne Berry ;

Vu la délibération n°CS 05/2019 du 29 janvier 2019 approuvant l'avenant n°1 à la convention de financement de la communauté de communes Vierzon Sologne Berry ;

Vu la délibération n°CS 35/2019 du 12 décembre 2019 approuvant l'avenant n°2 à la convention de financement de la communauté de communes Vierzon Sologne Berry ;

Considérant que de nouvelles discussions et des besoins spécifiques nécessitent une évolution du périmètre initial en ajoutant les périmètres suivants dans le projet de déploiement du très haut débit en fibre optique :

- le site de l'entreprise Ruegger ;
- et le lieudit « Le Petit Coulon » sur la commune de Neuvy sur Barangeon.

Considérant que cette opération étant réalisée en dépassant l'enveloppe financière prévue par le schéma directeur d'aménagement numérique, elle est intégralement financée par la communauté de communes ;

Considérant qu'il convient d'établir un avenant élargissant le périmètre initial de la convention modifiant notamment l'article 4 de la convention relatif au montant de l'opération ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** l'avenant n°3 à la convention de financement avec la Communauté de communes Vierzon Sologne Berry tel qu'annexé à la présente délibération ;

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le

ID : 018-200041481-20210210-CS09_2021-DE



- **d'autoriser** le Président à signer cet avenant et tout document associé.

VOTE :

Pour : 28,5 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 13,5 voix et 15 délégués de CDC représentant 15 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE



Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 10/2021

Réunion du 10 février 2021

Date de convocation :

14/01/2021

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
COURIVAUD Bernadette
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
FOURRÉ Daniel
ROULLET Dominique
AUDRY Régine
AUZON Philippe
CHAMPAGNE Dominique
DEBONO Yves
DE BARTILLAT Nathalie
DURAND Etienne
DURANT Frédéric
GONTHIER Gilles
GRESSET François
GROSJEAN Pierre
MAIA Filipe
PERAS Sébastien
TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAUSSE Fabien
CHOLLET Fabrice
COSYNS Louis
DAGHER Roger
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
LALLIER Annie
PIETU Delphine
RICHER Marie-Pierre
RIOTTE Emmanuel
RIVET Michelle
SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

CHOLLET Fabrice
GUIBLIN Pierre
LALLIER Annie
RIVET Michelle
RIOTTE Emmanuel

Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Délégué de la CDC Le Dunois
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC La Septaine
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Trois Provinces
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

FOURRÉ Daniel
COURIVAUD Bernadette
FOURRÉ Daniel
ROULLET Dominique
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine



Point n°10

Modification des statuts de Berry Numérique

Vu l'arrêté n°2020-1621 du 22 décembre 2020 portant extension de périmètre de la communauté de communes de Sauldre et Sologne à Nançay ;

Vu les élections municipales du 28 juin 2020 ;

Considérant que ces événements nécessitent une remise à jour des statuts de Berry Numérique ;

Considérant qu'à la suite de l'extension de périmètre de la communauté de communes de Sauldre et Sologne à Nançay, le nombre d'habitants de deux communautés de communes est modifié, mais que le nombre de délégués reste identique ;

Considérant que conformément à l'article 10.1 des statuts, à la suite des élections municipales il est nécessaire de mettre à jour le nombre d'habitants associé à chaque communauté de communes;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** la modification des statuts de Berry Numérique tels qu'annexés à la présente délibération.

VOTE :

Pour : 33 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 18 voix et 15 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE



Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° **CS 11/2021**

Réunion du 10 février 2021

Date de convocation :

14/01/2021

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
COURIVAUD Bernadette
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
FOURRÉ Daniel
ROULLET Dominique

AUDRY Régine
AUZON Philippe
CHAMPAGNE Dominique
DEBONO Yves

DE BARTILLAT Nathalie

DURAND Etienne
DURANT Frédéric
GONTHIER Gilles

GRESSET François
GROSJEAN Pierre
MAIA Filipe
PERAS Sébastien

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAUSSE Fabien
CHOLLET Fabrice
COSYNS Louis
DAGHER Roger
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
LALLIER Annie
PIETU Delphine
RICHER Marie-Pierre
RIOTTE Emmanuel
RIVET Michelle
SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

CHOLLET Fabrice
GUIBLIN Pierre
LALLIER Annie
RIVET Michelle
RIOTTE Emmanuel

Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Le Dunois
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC La Septaine
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

-
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Trois Provinces
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

-
FOURRÉ Daniel
COURIVAUD Bernadette
FOURRÉ Daniel
ROULLET Dominique
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

Point n°11

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le

ID : 018-200041481-20210210-CS11_2021-DE



Création d'emplois saisonniers pour une action de communication sur le Printemps de Bourges

Le Comité Syndical,

Vu l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, indiquant que les emplois de chaque syndicat sont créés par son organe délibérant ;

Considérant qu'il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

Considérant que des emplois sont nécessaires en vu d'un accroissement temporaire d'activité lors de la tenue éventuelle d'un stand sur le Printemps de Bourges ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'autoriser** le Président à créer trois emplois en contrat à durée déterminée pour la période du 03/05/2021 au 09/05/2021 à raison de **20h00**, à l'équivalence de grade de rédacteur pour occuper les fonctions d'agents de communication.
Les agents seront rémunérés à l'indice brut 500 majoré 431.

VOTE :

Pour : 33 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 18 voix et 15 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER
PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 12/2021

. Réunion du 10 février 2021

Date de convocation :

14/01/2021

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick

COURIVAUD Bernadette

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

FOURRÉ Daniel

ROULLET Dominique

AUDRY Régine

AUZON Philippe

CHAMPAGNE Dominique

DEBONO Yves

DE BARTILLAT Nathalie

DURAND Etienne

DURANT Frédéric

GONTHIER Gilles

GRESSET François

GROSJEAN Pierre

MAIA Filipe

PERAS Sébastien

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAUSSE Fabien

CHOLLET Fabrice

COSYNS Louis

DAGHER Roger

GRIMONT Amanda

GUIBLIN Pierre

LALLIER Annie

PIETU Delphine

RICHER Marie-Pierre

RIOTTE Emmanuel

RIVET Michelle

SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

CHOLLET Fabrice

GUIBLIN Pierre

LALLIER Annie

RIVET Michelle

RIOTTE Emmanuel

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

-

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué de la Région Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC Trois Provinces

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

-

FOURRÉ Daniel

COURIVAUD Bernadette

FOURRÉ Daniel

ROULLET Dominique

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

Point n°12

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le

ID : 018-200041481-20210210-CS12_2021-DE



Mise à jour des prestations sociales

Le Comité Syndical,

Vu la délibération du 30 septembre 2014 adoptant le règlement de prestations d'actions sociale pour les agents de Berry Numérique ;

Vu que les prestations d'action sociale ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie des personnels et de leurs familles dans divers domaines ;

Afin de respecter la législation en vigueur et de satisfaire équitablement les besoins du plus grand nombre, une modulation de chaque prestation a été réalisée sur la base du quotient familial des agents ;

Considérant que compte tenu de l'évolution de la carrière des agents et de la stabilité de l'équipe, il est nécessaire de faire évoluer cette modulation ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'adopter** les modifications apportées au règlement des prestations d'action sociale annexé à la présente délibération ;
- **de préciser** que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre de la présente délibération seront imputées à l'article 648.

VOTE :

Pour : 33 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 18 voix et 15 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER
PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Siret 200 041 481 00017